

Rapport annuel 2021 ASMAC Berne

Dr. med. Marius Grädel-Suter, Co-président ASMAC Berne

Encore une année dans une situation exceptionnelle

La pandémie a aussi marqué l'année 2021. Nous l'avons remarqué tant dans notre vie professionnelle que privée.

Le comité a gagné de l'expérience avec les sessions via Zoom et à beaucoup profité de la brève phase durant l'été pendant laquelle nous nous sommes retrouvés physiquement pour nous engager pour les objectifs de l'ASMAC.

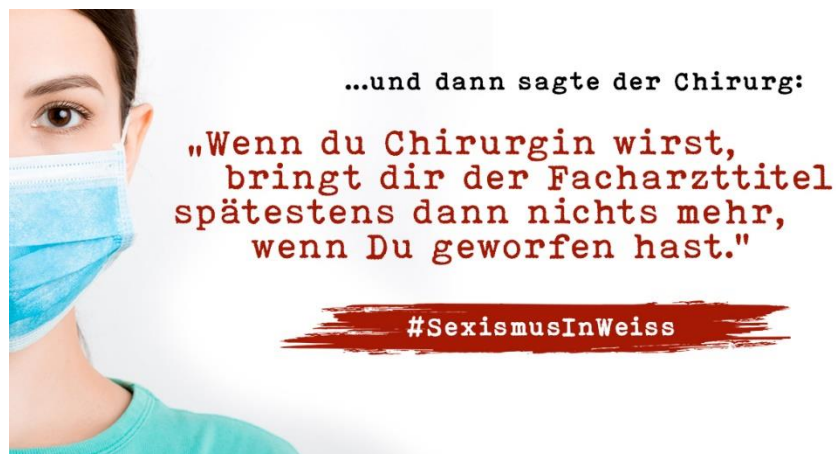
En début d'année nous avons lancé un questionnaire pour savoir où en sont les hôpitaux concernant la formation continue. Sur la base des réponses nous avons rapidement constaté que la situation a encore empiré comparé à avant la pandémie. Nous avons saisi cette occasion pour rappeler aux hôpitaux leur obligation de présenter des formations continues aux médecins assistants et assistantes. Et nous avons été confortés de continuer à nous investir dans ce domaine.

Une étape majeure a pu être franchie par l'ASMAC, car les 4h de formation continue font enfin partie du RFP de l'ISFM. Ainsi, les 4h seront obligatoires pour tous les programmes de formation continue.

Nous sommes actifs aussi virtuellement

Nous avons profité de la situation pour aborder des thèmes importants sur les réseaux sociaux. Nous avons entre autres initié la série #BerufseinstiegMedizin et continué #Ärztealltag. Comme responsable de communication Eveline Tissot a amené des idées intéressantes et les a réalisées.

En automne nous avons lancé la campagne en ligne sur le thème #sexismusInWeiss. Au début 2022 ce sujet a été présenté dans les médias par un grand reportage Tamedia qui a ainsi démontré la pertinence de ce thème. Nous voulons soutenir nos membres, présenter des solutions et servir comme interlocuteur.



En raison de la pandémie, l'assemblée générale a malheureusement eu lieu en ligne. Les affaires statutaires ont pu être traitées, mais l'échange personnel a malheureusement souffert sous cette forme.

Désormais, le samedi matin fait aussi partie du Weekend

Au cours des dernières années les négociations salariales n'ont pas toujours été réjouissantes. Cette année cependant, nous pouvons, surtout au vu de la situation ambiante, nous féliciter d'un bon résultat des négociations. En plus des augmentations salariales individuelles et structurelles, le samedi matin fait désormais partie du weekend dans tous les hôpitaux affiliés à la CCT et est ainsi défrayé avec les allocations respectives. De plus les allocations de nuit et de Weekend ont augmentées de 1 franc dans « l'Inselgruppe » et de 4 francs au centre hospitalier de Bienne.

Les mesures salariales comptent 1.5% dans l'Inselgruppe, 1% dans les hôpitaux régionaux et cliniques psychiatriques et 2.8% au centre hospitalier de Bienne.

Passé et futur

En novembre le comité c'est retrouvé pour une retraite. Durant cette rencontre, deux coachs médias ont évalué notre concept de communication que nous avons rédigé il y a 5 ans. En même temps ils nous ont confronté avec les défis qui nous attendent durant les 5 prochaines années. Nous avons réalisé, que nous avons atteints et réalisés beaucoup de nos objectifs au cours des dernières années. Nous ne voulons pas nous reposer sur les lauriers, mais regarder en avant et continuer notre travail avec de nouveaux projets.

Nous osons un regard sur la nouvelle année. Durant la pandémie Corona, nous avons dû sans cesse reporter la campagne des membres avec le thème « travail à temps partiel ». Nous nous réjouissons de pouvoir lancer la campagne en été 2022 et espérons de bons résultats. Depuis la fin 2021 les préparatifs de vont bon train.

Être dans son droit et obtenir raison

Notre assistance juridique a été consultée souvent l'année dernière. Nous avons émis environ 200 avis juridiques. Les thèmes traitant de la grossesse et de la parentalité, de la fin de la relation de travail et des certificats de travail étaient les plus fréquemment abordés.

Il est réjouissant que l'ASMAC Berne soit perçue comme centre de consultation à bas seuil et profite d'une grande confiance chez les membres. Le formulaire de contact sur le site web est utilisé très régulièrement, en partie même par des équipes entières qui essaient d'améliorer les conditions de travail de manière collective. Beaucoup ont recouru à l'offre de conseil pour les plans de travail ce qui se répercute à large échelle.

Merci à tous et toutes

Cette année aussi, nous adressons un grand merci à Janine Junker, notre directrice générale et son remplaçant Simon Schneider, qui jour pour jour s'engagent pour nos causes et coordonnent nos actions

Nous nous remercions aussi chez notre comité pour toutes les précieuses idées et vives discussions. Ce n'est que grâce à vous, qui travaillent à côté du quotidien très souvent stressant, que nous en sommes là aujourd'hui !

Nora Bienz (Co-Présidente) et Marius Grädel-Suter (Co-Président) en février 2022